

CONSEIL DE LA REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Bulletin des interpellations et des questions orales

**Commission des finances, du budget, de la fonction
publique, des relations extérieures et des affaires générales**

**RÉUNION DU
JEUDI 8 NOVEMBRE 2001**

SOMMAIRE

QUESTION ORALE

de M. Benoît Cerexhe (F) à M. François-Xavier de Donnea, Ministre-Président du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé des pouvoirs locaux, de l'aménagement du territoire, des monuments et sites, de la rénovation urbaine et de la recherche scientifique, concernant "la diffusion par Internet des programmes de Télé-Bruxelles, dans le cadre de la promotion nationale et internationale de l'image de Bruxelles".

(Orateurs: MM. Benoît Cerexhe et François-Xavier de Donnea, Ministre-Président du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé des pouvoirs locaux, de l'aménagement du territoire, des monuments et sites, de la rénovation urbaine et de la recherche scientifique)

Présidence de Mme Magda DE GALAN.

- La réunion est ouverte à 15h30'.

QUESTION ORALE**La diffusion par Internet des programmes de
Télé-Bruxelles, dans le cadre de la promotion nationale
et internationale de l'image de Bruxelles**

M. Benoît Cerexhe .- Télé-Bruxelles est une chaîne européenne tant par son implantation que par sa programmation. Malheureusement, sa diffusion reste limitée aux dix-neuf communes de la Région bruxelloise. L'idée d'élargir son audience avait été évoquée sous la précédente législature.

Au début de cette législature, Monsieur Simonet annonçait que les journaux de Télé-Bruxelles et de TV-Brussel seraient visibles sur Internet. Des fonds pour une "première franco-phone" devaient être alloués pour l'entrée des télévisions sur le Net, via le site officiel de la Région bruxelloise. A ce jour, il n'y a pas d'informations digitalisées. La réalisation technique devait être confiée à Telindus/France Telecom.

Or, alors que le projet de Télé-Bruxelles devait être réalisé il y a un an déjà, à ce jour rien n'est fait alors que le journal de TV-Brussel est déjà en ligne. Quel est l'état d'avancement de ce dossier? Le Gouvernement de la Région bruxelloise a-t-il renoncé à ce projet? Quels sont les moyens budgétaires qui lui sont alloués? Quels sont les moyens budgétaires récurrents pour assurer la permanence et la maintenance du site?

M. François-Xavier de Donnea, Ministre-Président du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé des pouvoirs locaux, de l'aménagement du territoire, des monuments et sites, de la rénovation urbaine et de la recherche scientifique .- Le dossier a pris du retard mais on en verra la conclusion d'ici la fin de l'année. C'est un projet en deux phases : la première phase est le travail du cablo-distributeur : le signal est recapturé et digitalisé, ce qui implique trop de manipulations manuelles pour "nettoyer" les fichiers.

Pour la deuxième phase, au vu des retards pris pour trouver une technologie appropriée pour la première phase, on a adopté une solution technologique plus simple, venant des télévisions. C'est une solution qui enthousiasme les deux télévisions, qui seront interconnectées au projet MEDIANET.

Il n'est pas exact que TV-Brussel soit déjà sur le Net; TV-Brussel a développé indépendamment son site, mais son journal télévisé n'est pas encore en ligne. Les télévisions ont également tardé à réagir au projet.

Les moyens budgétaires alloués au projet par la Région sont de 157.300 BEF TVAC par mois pour les deux télévisions.

- L'incident est clos.

- La réunion est close à 15 h.40'.

